Motion du département des arts adoptée le 15 octobre 2026

Nous apportons notre soutien total à la mobilisation des lycéen·nes et des étudiant·es, aux mouvements organisés et à leurs actions. La parole des jeunes, dans un climat particulièrement délétère et violent doit être entendue. Nous observons nous-mêmes, sur le terrain, une dégradation rapide de nos conditions de travail.

L'Université doit se positionner en manifestant son adhésion pleine et entière à une expression de désespoir, de volonté de changement, de réforme du système scolaire et universitaire, de posture critique et humaniste telle que nous l'enseignons. Elle doit aussi garantir une insertion professionnelle de qualité. Une mission qu'a introduite la loi LRU sur l'autonomie des universités sans l'accompagner des moyens financiers et humains nécessaires à sa pleine réalisation. Nous déplorons ce manque de prise de parole de la part des Présidences d'universités face aux revendications claires des jeunes avec qui et pour qui nous travaillons et qui sont notre avenir.

Le maintien des enseignements sans rupture pédagogique ou leur bascule en distanciel n'est pas compatible avec une écoute réelle des revendications exprimées, l'Université doit s'ajuster, avancer et changer avec les étudiant·es et futur·es étudiant·es.

Comme d'autres départements universitaires en France nous demandons :

– la protection des personnes mobilisé·es et l'interdiction de la répression sur le campus par les FDO ;
– le maintien d'espaces ouverts pour les AG, débats et ateliers.

Nous nous joignons au mouvement en soutien aux revendications, mais aussi pour exprimer la nécessité urgente que notre UFR et l'Établissement aient les moyens de répondre aux multiples défaillances que nous vivons et pour lesquelles nous alertons sans réaction :

– un sous-encadrement drastique avec seulement un cours sur deux assurés par des titulaires, sans réelle perspective de recrutement de titulaires ;
– des postes non reconduits malgré l'asphyxie des équipes pédagogiques, des propositions de recrutement précaires et non pérennes ;
– une incapacité structurelle à enrayer les comportements violents et toxiques de certains personnels enseignant·es ou BIATSS ;
– des personnels en grande souffrance parmi les BIATSS et les enseignant·es ;
– des procédures d'alerte qui s'éternisent ou restent irrésolues ;
– des moyens pédagogiques et de gestion administrative insuffisants voire réduits chaque année, ce qui impacte la qualité de nos enseignements et le cœur même de notre métier.

Nous ne pouvons plus fonctionner dans un tel système qui exige de nous toujours plus d'effort et d'abnégation. Nous demandons à être entendu·es et nous nous mobiliserons tant que nos revendications n'auront pas été considérées à la hauteur des urgences exprimées.